

Par courriel et poste

Le 26 octobre 2007

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal, Québec
H4Z 1A2

OBJET : Suivi de la décision D-2007-30 (R-3617-2006)

Chère consœur,

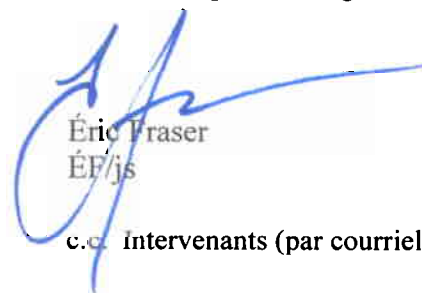
Le 8 août 2006, la Régie de l'énergie, par sa décision D-2006-123, autorise le Distributeur à réaliser le projet de prise en charge de l'alimentation électrique de la région de Schefferville.

Le 28 mars 2007, la Régie, par sa décision décrite en rubrique, a fixé les tarifs applicables au réseau autonome de Schefferville.

Nous désirons vous confirmer que les transactions nécessaires à l'acquisition des réseaux de distribution de la Compagnie minière Iron Ore du Canada, d'Électricité de Schefferville et de la Nation Naskapi de Kawawachikamach sont maintenant complétées.

Le Distributeur demande donc à la Régie que la date d'entrée en vigueur des tarifs approuvés par la décision D-2007-30 soit fixée au 25 octobre 2007.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

A blue ink signature of Eric Fraser, consisting of a large, stylized 'E' followed by a horizontal line that extends to the right.

Éric Fraser
ÉF/js

c.c. Intervenants (par courriel et poste)